

Ça roule pour le « tourne à droite » au feu rouge

MM. Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Alain Juppé, maire de Bordeaux, premier vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux, et Clément Rossignol, vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux chargé des déplacements doux, vous convient au lancement de l'expérimentation du « tourne à droite » au feu rouge pour les cyclistes :

jeudi 28 mai à 14 h 45
carrefour cours de Verdun / rue Fondaudège à Bordeaux

. C'est une expérience de portée nationale, dont la Communauté urbaine de Bordeaux et la ville de Strasbourg constituent les laboratoires : les cyclistes de ces deux agglomérations sont appelés à tester le « tourne à droite » au feu rouge sur certains carrefours. Strasbourg a démarré cette expérience depuis plusieurs mois.

. La Communauté urbaine de Bordeaux vient de recevoir le feu vert du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Le dossier technique, qui a été élaboré par les services de la Cub, a permis de sélectionner dix carrefours, de configuration et de fonctionnement différents, pour la mise en oeuvre de cette expérimentation, à savoir :

- les carrefours rue Claude Bonnier / rue du Corps Franc Pommiès, cours du Maréchal Juin / rue du Corps Franc Pommiès, rue François de Sourdis / cours du Maréchal Juin, rue Georges Lachassaigne / rue Georges Mandel, cours Victor Hugo / cours Pasteur, rue Jean Hameau / cours Louis Fargue, cours de Verdun / rue Fondaudège, à Bordeaux,
- les carrefours rue du Jard / avenue Montesquieu, avenue de l'Yser / avenue Jean Macé, à Mérignac
- le carrefour avenue du XI novembre / avenue du Port du Roy, à Blanquefort.

. Comment ça fonctionne ? A environ trente mètres en amont du carrefour, un panneau de signalisation - un vélo superposé à une flèche directionnelle - annonce en quelque sorte la couleur. Au feu, un signal lumineux « vélo » a été rajouté au bas du bloc tricolore : les cyclistes peuvent tourner à droite - en laissant la priorité aux piétons et aux véhicules qui circulent sur la chaussée dans laquelle ils vont s'engager - lorsque ce dernier clignote et que le feu routier est au rouge

. La Communauté urbaine encourage au quotidien le développement de la pratique du vélo, en s'investissant notamment dans le traitement des discontinuités cyclables ou l'aménagement de double sens cyclables. Elle roule également en tandem avec Vélo Cité, en s'impliquant dans différentes actions de sensibilisation et la mise au point d'itinéraires « malins » d'agglomération.